

Rouen - Darse Barillon - Bassin Saint-Gervais Réalisation d'une halte de plaisance et d'hivernage

Tranche ferme : Halte dite provisoire



Pays

France (Seine-Maritime)

Client

Communauté
d'Agglomération
Rouennaise

Date

2007-2008

Montant des travaux

Total : 7,112 M€ HT

Tranche ferme : 1,195 M€ HT

Prestations de Sogreah

- Maîtrise d'œuvre
conception réalisation

Contexte

A l'issue d'une étude menée en 2002 sur l'opportunité et la faisabilité de la création d'une halte d'hivernage et de plaisance à Rouen, et après négociations avec le Port Autonome de Rouen (PAR), la Communauté de l'Agglomération Rouennaise (CAR) a décidé de lancer une mission de maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation d'une halte de plaisance et d'hivernage dans la darse Barillon à Rouen.

Le site retenu est localisé sur la rive droite de la Seine, à l'extrémité Ouest de la commune de Rouen, dans le bassin Saint Gervais composé de deux darses, dont la darse Barillon, choisie pour cet aménagement.

Descriptif

Le projet d'aménagement, situé dans un secteur urbain en pleine mutation, s'inscrit plus largement

dans le projet de développement "SEINE OUEST".

L'agglomération de Rouen accueille, tous les 4 ans, une manifestation de portée nationale appelée ARMADA, qui regroupe, le long des quais rive droite et rive gauche, des vieux voiliers et des navires militaires de nationalités diverses. Cette manifestation accueille entre 7 et 10 millions de visiteurs.

Lors des précédentes ARMADA un ponton provisoire a été mis à disposition des visiteurs-plaisanciers, à proximité de la manifestation.

La Communauté d'Agglomération Rouennaise a décidé de réaliser, pour l'ARMADA 2008, une halte provisoire permettant d'accueillir une cinquantaine de bateaux à

flot et d'offrir un minimum de services.

Déroulement du projet

Tranche ferme - Halte dite provisoire

Phase 1 : Création et équipement d'un port à flot destiné à l'accueil des plaisanciers

L'aménagement prévoit la réalisation d'un linéaire total de 225 m de pontons flottants :

- Une panne principale de 180 ml composée de pontons d'une largeur de 3 m et de 0,60 m de franc bord amarrés sur 8 pieux métalliques de guidage d'une hauteur totale de 17,50 m et \varnothing 913 mm ;
- Une panne secondaire de 45 ml composée de pontons d'une largeur de 2,5 m et de 0,60 m de franc bord amarrés sur 4 corps morts d'un poids unitaire de 7,5 T ;



- L'amarrage des bateaux de plaisance est réalisé sur catwalk permettant l'accueil de 50 bateaux d'une longueur comprise entre 8 et 15 m.

L'accès aux pontons depuis le quai existant est réalisé au moyen d'une passerelle fixe (longueur : 15 m, largeur : 1,20 m) et d'une passerelle mobile (longueur : 21 m, largeur : 1,20 m).

Les pontons flottants sont équipés de 8 piquets d'alimentation en eau potable et de 13 bornes de branchement électrique réparties sur l'ensemble du linéaire afin de permettre aux futurs plaisanciers d'accéder à un raccordement en eau et en électricité.

L'équipement de la halte est complété par la mise en œuvre d'un dispositif d'aspiration et de refoulement des eaux noires (eaux usées), implanté sur ponton flottant permettant un accès aisé aux plaisanciers.

Phase 2 : Aménagement de l'espace terrestre et création d'une liaison piétonne

Ce volet d'aménagement a pour vocation d'améliorer la qualité des accès aux abords des installations nautiques. Il est dissocié en 2 secteurs :

- L'espace terrestre : abords immédiats du plan d'eau de la darse Barillon d'une surface de 7 500 m² environ ;

- La liaison piétonne : aménagement d'un cheminement piéton parallèle à la voirie existante reliant la darse Barillon au quai du pont Flaubert sur une distance de 600 m environ.

Les travaux associés à l'espace terrestre comprennent notamment :

- La réalisation d'une plateforme de 6 050 m² en enduit superficiel bi-couche ;
- Les travaux d'alimentation en eau, en électricité et en éclairage de l'ensemble des installations ;
- L'assainissement des installations (eaux usées et pluviales) ;
- La sécurisation du site par la mise en place d'une clôture périphérique (hauteur de 2,50 m) et de deux portails d'accès motorisés (hauteur de 2,50 m pour une largeur d'ouverture de 8 m) équipés de dispositif de contrôle d'accès de type badge. La liaison piétonne est aménagée sur une largeur de 3 m et un linéaire de 600 m environ. Le revêtement de sol est en béton désactivé (1 800 m²) et l'ensemble du cheminement est équipé de bancs massifs en béton (108 unités). Un éclairage public est réalisé sur l'ensemble du linéaire, soit 30 mâts d'éclairage.

Des espaces verts sont créés aux abords de la liaison piétonne sur une surface de 3 400 m² environ.

Phase 3 : Réhabilitation d'un bâtiment existant pour le gardiennage et l'accueil des plaisanciers

En phase dite provisoire, la réhabilitation de l'ancien bâtiment des douanes ne concerne que 125 m² sur les 600 m² existants. Les travaux de réaménagement sont destinés à l'accueil des bureaux et locaux techniques de la capitainerie de la halte de plaisance ainsi que des locaux de service pour les plaisanciers. Ils consistent en la création d'un bureau, d'une salle commune, d'une cuisine - buanderie et de sanitaires. La création de ces équipements nécessite la mise aux normes de l'ensemble des installations électriques et la reprise partielle de la plomberie.

Les aménagements extérieurs comprennent la création d'une rampe d'accès PMR (accessibilité handicapée) et la mise en peinture de la façade extérieure du bâtiment.

Une halte définitive, objet de la tranche conditionnelle, sera réalisée par la suite. Sa mise en service est prévue pour 2010.